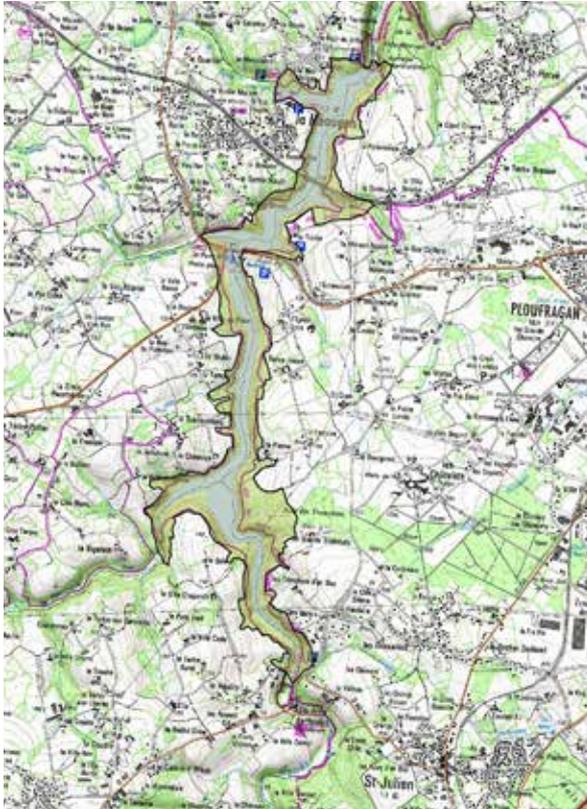




Les mammifères de la forêt départementale du Gouët



Le site

Au coeur d'un plateau urbanisé et façonné par l'agriculture intensive, le site (communes de Ploufragan, La Méaugon, Saint-Donan, Plaine-Haute et Saint-Julien) s'inscrit dans la vallée boisée du Gouët. Celle-ci sert de lien entre la baie de Saint-Brieuc et les zones de landes et de forêts intérieures, ainsi que de trame refuge pour les mammifères.

Le site est composé d'un plan d'eau de 80 ha et d'habitats boisés hétérogènes (feuillus, résineux, exotiques...) mais aussi de quelques espaces ouverts et de landes.



Thomas Dubos



Protocoles de l'étude

- visite de site à la recherche d'indices de présence de mammifères
- 1 soirée d'écoutes ultrasonores
- 2 opérations de capture au filet (chauves-souris)
- 2 campagnes de 3 nuits d'enregistrement passif d'ultrasons



Quelques chiffres

31 espèces présentes (dont **14** chiroptères) dont **18** espèces protégées, + **16** espèces probablement présentes (présentes aux alentours et/ou dont on trouve des habitats favorables sur le site)
+ **5** espèces potentielles (dont l'aire de répartition englobe le site)
2 espèces prioritaires : Barbastelle d'Europe et Loutre d'Europe.
11 espèces remarquables.
Le site pourrait contenir **85%** des espèces de mammifères de la région.

L'étude des Mammifères

● Les chauves-souris :

Les études menées par le Groupe Mammalogique Breton en 2014, basées sur différents protocoles (cf encadré ci-contre), ont permis d'identifier douze espèces de chauves-souris, auxquelles s'ajoutent deux espèces préalablement notées :

Le **Murin d'Alcathoé** *Myotis alcathoe*, le **Murin de Natterer** *Myotis nattereri*, le **Murin à moustache** *Myotis mystacinus*, le **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*, le **Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus*, la **Barbastelle d'Europe** *Barbastella barbastellus*, l'**Oreillard roux** *Plecotus auritus*, l'**Oreillard gris** *Plecotus austriacus*, la **Sérotine commune** *Eptesicus serotinus*, la **Pipistrelle de Kuhl** *Pipistrellus kuhlii*, la **Pipistrelle de Nathusius** *Pipistrellus nathusii*, la **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus*, la **Pipistrelle pygmée** *Pipistrellus pygmaeus* et la **Noctule de Leisler** *Nyctalus leisleri*.

Il est à noter la présence d'une des seules populations reproductrices de Murin d'Alcathoé localisée à ce jour en Bretagne.

● Les espèces terrestres :

17 espèces de mammifères terrestres ont été répertoriées sur le site, parmi lesquels la **Loutre** *Lutra lutra*, le **Putois d'Europe** *Mustela putorius*, l'**Ecureuil roux** *Sciurus vulgaris*, le **Campagnol amphibie** *Arvicola sapidus*.

Josselin Boireau



Murin d'Alcathoé

Thomas Dubos



Terrier de Blaireau à préserver

Intérêt du site pour les mammifères

Mineur Local Départemental Majeur

Célia Collin



Marquage d'un arbre à cavité, favorable aux chauves-souris

● Intérêt du site pour les Mammifères :

Le **plan d'eau** est un territoire de chasse privilégié pour certaines chauves-souris (murins de Daubenton, pipistrelles, sérotines et noctules).

Il offre, avec les autres habitats aquatiques et humides (cours d'eau boisé, habitats herbacés humides sur les zones de marages...) des biotopes adéquats à l'ensemble des espèces semi-aquatiques. La Loutre, notamment, trouve sur le site l'ensemble des milieux nécessaires à l'accomplissement de son cycle vital : plan d'eau poissonneux, zones de tranquillité, abris en grand nombre, corridor de circulation continu.

Les **boisements** : les chênaies-hêtraies assez âgées ne recouvrent qu'une relativement faible part de la surface totale, mais présentent un intérêt majeur pour les chiroptères (gîtes arboricoles et nourrissage). L'oreillard roux et le Murin d'Alcathoé gîtent probablement dans des arbres du site (capture de femelles reproductrices de ces espèces liées aux boisements).

Ils servent également de zone de refuge et de nourrissage pour les mammifères forestiers (Chevreuil, Sanglier, Renard roux, Martre...), et offrent des possibilités de terriers au niveau des ruptures de pente de haut de versant. Deux blaireautières ont d'ailleurs été découvertes sur le site.

Le site est également favorable à de nombreuses espèces de micromammifères et notamment celles aux affinités avec les milieux boisés (Mulot sylvestre ou Campagnol roussâtre) ou avec les zones humides (Rat des moissons, Campagnol agreste).

La proximité du **bâti** suggère également la présence d'espèces anthropophiles : Rat surmulot, Souris grise, Fouine...

Propositions de gestion conservatoire

Plan d'eau et ses berges, milieux humides :

- exclure toute coupe rase, sur une bande de 20 mètres depuis les berges,
- exclure tout traitement chimique.

Boisements :

- gestion douce et sélective lors des travaux de coupe, débarbage... pour protéger les sites sensibles (blaireautières, arbres à cavités, embâcles et cavités en berges),
- exclure toute monoculture de résineux ou de chêne rouge, convertir celles en place en peuplements caducifoliés autochtones,
- reculer l'âge d'exploitabilité et privilégier un traitement en futaie irrégulière,
- conserver tous les arbre-gîtes identifiés et mettre en place une trame continue d'arbres à cavités potentiels (5 arbres /ha min.),
- conserver le bois mort (25 m³/ha min.), laisser les rémanents de coupe sur place,
- établir des espaces de naturalité (ou îlots de sénescence)
- exclure tout traitement chimique.

Fiche réalisée en décembre 2018 par le Groupe Mammalogique Breton (Catherine Caroff) d'après :

Premiers éléments de diagnostic des enjeux mammalogiques de l'espace boisé du plan d'eau de Saint-Barthélemy. Détermination des enjeux mammalogiques connus d'après la bibliographie et des prospections de terrain initiales. GMB, Sizun, 27p.